

Dambach-La-Ville, le 2 avril 2005

La Principale
à
tous les parents d'élèves

NOTE D'INFORMATION N°10 – Tous niveaux

Objet : sécurité de vos enfants

Compte tenu des graves dégradations perpétrées contre le collège mardi 22 mars 2005, dégradations **touchant le système de sécurité incendie**, il a été rappelé aux élèves la consigne suivante figurant dans le règlement intérieur du collège :

- **Aucune circulation d'élèves n'est autorisée dans les couloirs et les escaliers sans la présence d'un adulte (sauf aux interclasses).**

Par ailleurs, par décision du Conseil d'Administration du 24 mars 2005, les demi-pensionnaires **ne sont plus autorisés, à compter du retour des vacances de printemps** (lundi 25 avril 2005) à quitter l'établissement avant l'arrivée des bus, sauf s'ils sont cherchés par les parents ou un adulte responsable qui prendront soin de noter l'heure et le(s) nom(s) du ou des élèves pris en charge sur le cahier de décharge placé à l'entrée du collège.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Principale
Claude GARDOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Gardou', written over a light blue rectangular stamp area.

Vu et pris connaissance
Date et signature des parents